

## ÉTABLISSEMENT POUR ENFANTS HANDICAPÉS

# Centre social, sanitaire, pédagogique De l'enfance « Chanteloup »

✉ 11, rue de Chanteloup  
10300 SAINTE SAVINE  
☎ 03.25.71.24.84  
Télécopie 03.25.49.81.34

SAEES :  
25, rue Diderot à Troyes



### N° FINESS :

100000165 : centre (moteurs)  
100007210 : centre (visuels)  
100007228 : centre (auditifs)  
100007038 : SAEES  
100008952 : SESSAD (moteurs)  
100008960 : SESSAD (visuels)

Historique	1
Fonctionnement	2
Capacité	3
Plan d'accès	3
Budget 2000	4
Personnel	4

## HISTORIQUE

Alors qu'il fonctionnait déjà en école de « plein air » de la ville de Troyes depuis 1947, le centre social et sanitaire a été créé avec un agrément provisoire, en



Une margelle, qui n'est plus posée sur le puits d'origine, devance le bâtiment principal. De forme octogonale avec une armature de fer forgé, datant du 16e siècle, elle apporte une touche artistique à la beauté et la quiétude naturelles du parc.

janvier 1967, pour accueillir, en demi-internat, des enfants amblyopes, mal entendant, handicapés moteurs ou

déficients intellectuels afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité dans des structures adaptées. L'établissement d'origine, vaste demeure bourgeoise du 17e siècle, géré par la

ville de Troyes, propriétaire du terrain et des bâtiments a fait l'objet d'agrandissements successifs au fil des ans, notamment avec la construction d'un internat, puis avec l'ajout d'un bâtiment central et d'un patio.

Situé dans l'agglomération troyenne, sur la commune de Sainte-Savine, à trois kilomètres du centre de Troyes, Chanteloup est implanté dans un parc luxuriant de 5 ha qui a malheureusement été très

touché par la tempête de décembre 1999.



Le bâtiment administratif, médical, paramédical, de rééducation et de restauration est organisé autour d'un patio central.



Les classes aménagées et adaptées au type de handicap sont disséminées dans le parc

## FONCTIONNEMENT

Le centre est ouvert 241 jours en internat et 207 jours en semi-internat.

Les objectifs du projet institutionnel ont pour finalité de permettre :

- Pour les enfants et adolescents, d'acquiescer le maximum d'autonomie, quel que soit leur handicap et de poursuivre une scolarité dans le centre ou chaque fois que c'est possible, en intégration dans le milieu ordinaire.
- Pour les familles, de les accompagner et de les associer au projet éducatif et thérapeutique
- De diversifier les approches par l'utilisation des classes de niveaux, de sections spécifiques de classes pré-professionnelles ou par intégration en classes ordinaires.

Des classes spécifiques à chaque type de prise en charge sont aménagées et



### Accueil :

**Du lundi au vendredi**  
**De 8h45 à 17h15**  
**et le samedi matin**  
**de 8h45 à 13h30**



Chacune des 4 unités de l'internat comprend une cuisine aménagée, une salle de restauration, 1 salle de jeux et 2 salles de bains.

réparties dans le parc, les enfants de 2 à 6 ans étant accueillis dans un bâtiment distinct où ils bénéficient d'un espace de jeu spécifique, « le jardin d'enfants ».

Outre les salles de soins et les cabinets médical et para-médical, le centre dispose de salles destinées aux rééducations : kinésithérapie, balnéothérapie, ergothérapie, orthophonie, de lieux utilisés pour les activités d'éveil : salle d'éveil psychomoteur, espace de musique avec piano, espace vidéo, informatique, de trois ateliers polyvalents (modélisme, arts plastiques, photos), d'une bibliothèque centre de documentation.



Les diverses activités d'éveil, de loisirs et de socialisation qui sont proposées en dehors des périodes scolaires permettent aussi de poursuivre les rééducations indispensables qui continuent d'être assurées pendant ces périodes.

En dehors des périodes scolaires, l'établissement propose des « journées centre » où des activités variées sont offertes : musée, expositions, jeux de groupe, de rôle, contes, mimes, marionnettes, création artistique à travers la peinture, la poterie, les arts plastiques, le montage photo ou vidéo ...

## CAPACITÉ

En 1967, l'agrément provisoire autorisait l'établissement à accueillir 76 enfants des 2 sexes, âgés de 6 à 14 ans, déficients visuels, moteurs ou auditifs, ainsi que des déficients intellectuels.

Depuis, cet agrément a été révisé de nombreuses fois, tant sur le nombre de places que sur le public accueilli.

C'est ainsi, par exemple, qu'en 1969, la capacité a été portée à 88 places, jusqu'à la suppression de la section « déficients intellectuels » en septembre 1976 qui a ramené la capacité du centre à 64 places.

Par la suite, la section déficients moteurs a fait l'objet d'une extension de 10 places en 1978 pour permettre l'accueil d'infirmes moteurs cérébraux, âgés de 2 à 16 ans.

Aujourd'hui, depuis le 27 juin 2000, le centre est habilité à prendre en charge 50 enfants et adolescents déficients moteurs,

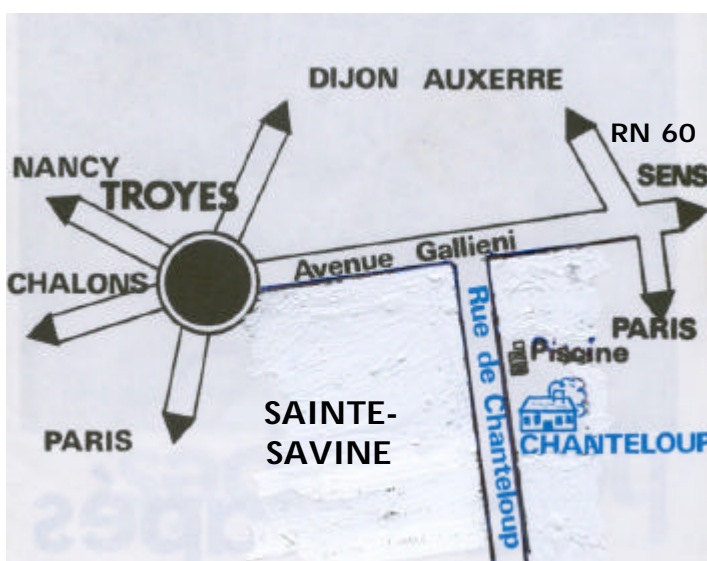
de 2 à 19 ans (dont 15 infirmes moteurs cérébraux), 12 déficients visuels des deux sexes, de 6 à 16 ans et 40 déficients auditifs de 0 à 18 ans, dont 10 sont pris en charge par le service d'aide à l'éducation des enfants sourds (SAEES).

L'autorisation de créer un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) de 30 places pour enfants déficients moteurs de 0 à 20 ans, et un service d'éducation spéciale et de soins à domicile de 10 places pour enfants déficients visuels a été donnée en juin 2000.

Ces services ne pourront cependant être mis en place que lorsque les crédits nécessaires auront été obtenus.

L'établissement est agréé au titre des annexes 24 bis, 24 quater et 24 quinquies.

## PLAN D'ACCÈS



Le Centre de Chanteloup est situé à Sainte-Savine près de la RN 60 en direction de Sens.

Il est desservi par les autobus de l'agglomération troyenne.

## BUDGET 2001

Total des dépenses acceptées :  
19 902 948 F  
dont masse salariale :  
15 114 959 F  
Autres comptes : 4 787 989 F

### Prix de journée

#### Internat :

Déf. Auditifs et moteurs : 1678,70 F  
Déf. Visuels : 1 634,10 F

#### 1/2 internat :

Déf. Auditifs et moteurs : 769,82 F  
Déf. Visuels : 716,75 F

SAEES : 471,80 F

## PERSONNEL

**Le personnel de l'établissement relève de la fonction publique territoriale.  
L'effectif total au 1er janvier 2001 est de 92 agents occupant 86,13 postes.**

<u>Direction</u>	<u>1</u>	<u>Education/Animation</u>	<u>29,80</u>
☛ Didier RICARD dirige le centre depuis septembre 2000 Hervé ROYER directeur pédagogique à/c de sept 2001		▫ éducateurs spécialisés chefs	2
<u>Administration/Gestion</u>	<u>4,10</u>	▫ éducateurs spécialisés	11,80
▫ agent administratif	2	▫ moniteur éducateur	7
▫ adjoint administratif	1,60	▫ éducateur jeunes enfants	3
▫ rédacteur	0,50	▫ AMP	5
<u>Services généraux et Restauration</u>	<u>20,50</u>	▫ ATSEM	1
▫ agent d'entretien	10,50	<u>Soins</u>	<u>17,93</u>
▫ agent technique	3	▫ orthophoniste	4,30
▫ agent de maîtrise	2	▫ rééducation psychomotricien	0,50
▫ conducteur spéc.	5	▫ psychologue	2
<u>Enseignement</u>	<u>12,00</u>	▫ médecins spécialiste	0,63
▫ professeur des écoles	6	▫ kiné	5
▫ instituteurs	6	▫ ergothérapeute	2
		▫ infirmière	1
		▫ aide soignant	2,50
		+ 4 postes pourvus à 80%	0,8